

Commande de bois de feu hiver 2025 - 2026

Bois de feu long certifié FSC & PEFC Longueur 5.0 m' (3 à 6 mètres), vert, à port de camion	Par stère TVA non incluse	Pouvoirs calorifiques
Hêtre (fayard) / éventuellement charme, tolérance 10% d'une autre essence feuillue :	55.00 Fr/stère	100 cal 105 pour le charme
Feuillus mélangés (frêne, érable, merisier, ...), tolérance 10% de chêne	50.00 Fr/stère	de 90 à 98 cal
Chêne et/ou tout venant, tolérance 10% de feuillus tendres, tilleul, aulne, ...	45.00 Fr/stère	97 cal
Remarques : Commande minimum de 5.0 stères de la même essence pour le bois de feu long. Le volume attribué sera au plus près de la commande, mais peut être supérieur ou inférieur. Toute contestation sur les volumes ou qualités sont à faire valoir avant le débitage des tas. Un prix peut être demandé au garde forestier (079/874.56.18) pour une livraison à domicile. Minimum 15.0 stères. <u>Pour autant qu'il y ait assez de place pour qu'un camion ou porteur puisse décharger).</u>		
Bois de feu court certifié FSC & PEFC Quartiers ou rondins de 1.0 m', vert, à port de camion, Sur-mesure 5%	Par stère TVA non incluse	Pouvoirs calorifiques
Hêtre (fayard) et mélange Tolérance 10% d'une autre essence feuillue :	100.00 Fr/stère	100 cal 105 pour le charme
Chêne et/ou tout venant :	100.00 Fr/stère	97 cal
Résineux (épicéa, sapin blanc, douglas, mélèze, pins, ...)	100.00 Fr/stère	de 71 à 84 cal

Les ventes de bois de feu sont soumises à la TVA au taux usuel.

Les attributions des lots se feront au fur et à mesure de l'avance des coupes, selon l'ordre d'arrivée des commandes à l'administration communale.

En cas de manque, l'attribution peut se faire sur une commune voisine.

Les nouveaux clients seront servis uniquement si les quantités le permettent



BULLETIN DE COMMANDE

A retourner impérativement à l'administration communale pour le 1 décembre 2025 dernier délai

Merci de remplir lisiblement toutes les rubriques

Nom Prénom

Rue N°

N° postal Localité

N° téléphone ou natel Date.....

Essences	Nb stères bois long	Nb stères 1 m	La facture fait office de confirmation. Dès la facturation, les stères seront propriété de l'acheteur. A cet instant la commune n'est plus responsable des vols ou déprédations qui pourraient être commis. Toute contestation sur les volumes, essences ou autre, n'est recevable que si le lot contesté n'est pas encore scié. Signature
Hêtre			
Mélange			
Chêne			
Résineux			

Par sa signature l'acquéreur déclare accepter les conditions ci-dessus et du permis d'enlever.